



## CAP Opérateur/opératrice de service - Relation client et livraison

A compter de la session 2026, tout candidat au CAP Opérateur/Opératrice de service - Relation client et livraison, majeur au 31 décembre de l'année de l'examen, doit justifier d'une expérience professionnelle ou de périodes de formation en milieu professionnel, dans le secteur concerné et dans les trois ans précédant l'examen, d'une durée minimale de 14 semaines. Les lieux d'accueil des périodes de formation en milieu professionnel doivent permettre, au cours de la formation, le développement des compétences du référentiel.

Référence : Arrêté du 4 juillet 2025 modifiant l'arrêté du 30 mai 2017 portant création de la spécialité « Opérateur/Opératrice de service - Relation client et livraison » de certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance: <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000052008558>

Aucune convention de stage ne pourra être délivrée par le rectorat. Les candidats devront se rapprocher de leur organisme de formation, France Travail, ou de la mission locale.

Les candidats qui ne justifieront pas de ces 14 semaines de stage ou d'expérience professionnelle (soit 490 heures sur une base de calcul de 35 heures par semaines) ne seront pas autorisés à se présenter aux épreuves.

Pour que les stages ou l'expérience professionnelle soient conformes, il faut que l'entreprise corresponde au secteur visé par le diplôme présenté.

Les candidats sont invités à consulter le référentiel du diplôme afin de connaître plus précisément les compétences attendues : [https://referentiels-professionnels.eduscol.education.fr/cap\\_opeRCL.html](https://referentiels-professionnels.eduscol.education.fr/cap_opeRCL.html)

Un modèle d'attestation de stage se trouve en annexe. Cette attestation est à compléter pour le **28 novembre 2025**, et à téléverser sur l'espace candidat Cyclades accompagnée des autres pièces justificatives demandées.

**IMPORTANT** : En cas de non-conformité des attestations de PFMP et/ou d'expérience professionnelle, le candidat ne sera pas autorisé à se présenter à l'examen.



**CAP Opérateur/opératrice de service - Relation client et livraison**  
**Attestation de stage / expérience professionnelle**

**LE CANDIDAT**

Nom : ..... Prénom(s) : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

**L'ENTREPRISE**

Type d'entreprise : .....

Dénomination sociale : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Activité : .....

Numéro de SIRET : .....

Madame, Monsieur (nom et prénom) ....., exerçant la fonction de  
....., représentant l'entreprise désignée ci-dessus atteste sur  
l'honneur que le candidat au CAP Opérateur/opératrice de service - Relation client et livraison:

- a réalisé dans l'entreprise un stage : du ..... / ..... / ..... au ..... / ..... / .....,  
**soit un total de ..... semaines sur la base de ..... heures hebdomadaires,**
- a été employé dans l'entreprise: du ..... / ..... / ..... au ..... / ..... / .....,  
**soit un total de ..... semaines sur la base de ..... heures hebdomadaires,**

**ACTIVITES REALISEES**

- Activité 1 : La prise en charge des flux entrants
- Activité 2 : La conduite de chariots en sécurité
- Activité 3 : La prise en charge des flux sortants

Fait à ....., le .....

Cachet de l'entreprise et signature :